CONTRAT D'ENGAGEMENT 2026-2027

Groupe compétitif de danse

Faire partie d'un groupe compétitif représente une implication et un engagement pour l'ensemble de la saison. Chaque danseur contribue au projet collectif et sa présence est importante pour le groupe.

Le danseur s'engage à :

- Être présent et ponctuel aux cours, pratiques et répétitions;
- Participer aux spectacles et compétitions;
- Faire preuve de sérieux, de motivation, d'esprit d'équipe et le tout en ayant du plaisir;
- Respecter les consignes des enseignants et contribuer positivement au travail du groupe;
- Communiquer toute absence ou tout retard et fournir une raison valable. La ponctualité et la présence régulière sont essentielles au bon fonctionnement de la troupe.

Compétitions obligatoires

- Troupe Claquettes : 2 compétitions

Des pratiques ou événements supplémentaires peuvent être ajoutés au cours de la saison.

Notez qu'une présence régulière demeure essentielle à la progression du groupe et à la préparation des chorégraphies. En cas de blessures, le danseur doit assister au cours quand même, afin de suivre l'évolution.

Je m'engage…

Je reconnais avoir pris connaissance des exigences liées au groupe compétitif et je comprends que mon inscription représente un engagement envers l'ensemble du projet et du groupe pour la saison.

Nom du danseur : _____

Signature : _____Date : _____